

Le TÉMOIN: Non, il ne comprend pas l'ameublement. Tout ce qu'on vous donne, c'est une pièce vide. A vrai dire, c'est ce que nous avons eu quand nous nous sommes installés au Rockefeller Centre.

M. BEST: Monsieur le président, pour revenir à la question, M. Field pourrait-il nous dire à peu près quelle importance il faut attribuer d'une part à l'emplacement de l'office de tourisme et d'autre part à la correspondance, en ce qui concerne les touristes américains qui se rendent au Canada. A y regarder de près, l'emplacement du bureau n'est qu'un des aspects du problème. Il me semble que le courrier qui vous parvient de toutes les régions des États-Unis et les renseignements que vous donnez par écrit l'emportent de beaucoup sur les avantages que pourrait présenter tel ou tel emplacement à New York.

Le TÉMOIN: Autant qu'il m'en souviennne, nous recevons à New York à peu près 25,000 demandes de renseignements par téléphone, onze ou dix mille personnes viennent au bureau et le reste des demandes nous parvient par écrit.

M. BEST: Environ 50,000 lettres par an.

Le TÉMOIN: Cela comprend les demandes de renseignements faites par téléphone, en personne et par écrit.

M. CARDIN: Il me semble que M. Field a dit que la Cinquième avenue offre certains avantages. J'aimerais qu'il nous dise aussi si, à son avis, il serait avantageux de se trouver dans un immeuble où seraient réunis tous les bureaux canadiens?

Le TÉMOIN: Les ministères n'ont pas tous leur bureau au Rockefeller Centre, mais nous sommes en contact assez étroit. Comme il est d'usage, le personnel de l'Office du tourisme relève du consul général en tant que chef de la mission. Nous n'avons qu'à prendre l'ascenseur pour nous rendre au consulat, sans sortir de l'immeuble.

*M. Cardin:*

D. J'ai cru que certains ministères, comme par exemple le ministère du Nord canadien, avaient eu l'intention de s'installer dans la Maison du Canada. Pour autant que je sache, ce ministère n'a pas de bureau au Rockefeller Centre.—R. Si on a parlé du ministère du Nord canadien, on a entendu par là l'Office du tourisme, qui est une des divisions de ce ministère.

*M. MacEachen:*

D. Puis-je demander au témoin si l'Office du tourisme, en tant que division du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales a jamais proposé au ministre, soit d'emménager dans la Maison du Canada soit de n'y pas emménager?—R. Je ne crois pas que nous ayons fait une proposition. Nous avons simplement exposé les faits et, comme nous n'avions pas fixé le montant qui devait être consacré à ces entreprises, il a appartenu au ministre de prendre la décision.

D. Avez-vous envoyé un rapport au ministre?—R. Depuis que l'idée de la Maison du Canada a été lancée, il y a eu des entretiens, des réunions, des rencontres à ce sujet.

D. Il n'y a jamais eu de rapport par écrit?—R. Non, pas de rapport officiel.

D. Et vous n'avez jamais fait de proposition concrète?—R. A ma connaissance, jamais.